

**Procès-verbal  
de l'assemblée générale annuelle  
du Centre psychosocial Richelieu-Yamaska  
tenue à Saint-Hyacinthe le jeudi 8 juin 2022,  
au Centre aquatique Desjardins, 850 rue Turcot à 09h45.**

---

<b>Membres présents :</b>	M <sup>me</sup> Francine Allard M <sup>me</sup> Stéphanie Belval-Landry M <sup>me</sup> Stéphanie Bergeron M. Réналd Boudreau M. Francis Brodeur M <sup>me</sup> Marielle Choquette M <sup>me</sup> Monique Daigneault M. Luc Daviau M <sup>me</sup> Lise Deslauriers M. Mario Dufresne	M <sup>me</sup> Jacinthe Gauthier M. Pascal Lussier M. Patrick Masson M <sup>me</sup> Andréanne Patry-Landry M <sup>me</sup> Hélène Piette M <sup>me</sup> Aurée Thibault M <sup>me</sup> Maryse Toupin M. Pierre Vauthier M <sup>me</sup> Chantal Wilkie
<b>Membres du C. A. présents :</b>	M <sup>me</sup> Marijo Demers M <sup>me</sup> Suzie Guilmain M. Denis Mc Crann M. Mario Seguin	M <sup>me</sup> Guylaine Moore (membre d'office)
<b>Membres du C. A. absents :</b>	M. Pierre Bilodeau M <sup>me</sup> Maria Oliva M <sup>me</sup> Sonia Parisy	
<b>Personnel présent :</b>	M <sup>me</sup> Sophie Bilodeau M. Marc-André Brisson M. David Cyr M <sup>me</sup> Jasmine Duhamel	M <sup>me</sup> Catherine Gentile M <sup>me</sup> Mélissa Jacques M <sup>me</sup> Élodie Leclerc M. Félix-Antoine Robert
<b>Invités:</b>	M <sup>me</sup> Claire Picard, de la firme Mallette M <sup>me</sup> Lucie Hébert, consultante auprès des organismes à but non lucratif.	

**1. Ouverture de l'assemblée générale;**

Mme Guylaine Moore ouvre l'assemblée à 10h01. Elle constate que l'avis de convocation a bien été envoyé et qu'il y a quorum.

**2. Nomination d'un ou d'un(e) président(e) ainsi que d'un(e) secrétaire d'assemblée;**

M. Mario Séguin propose Mme Lucie Hébert comme présidente d'assemblée et Mme Catherine Gentile comme secrétaire d'assemblée. M. Francis Brodeur le seconde. Aucune autre proposition n'est faite. Mme Lucie Hébert accepte de présider l'assemblée et Mme Catherine Gentile accepte le poste de secrétaire d'assemblée. Les nominations sont adoptées à l'unanimité.

**Saint-Hyacinthe (siège social)**

2090, Dessaulles, CP 637  
Saint-Hyacinthe, Québec  
J2S 7P5

Téléphone : 450 773-1022  
Télécopieur : 450 773-0736

**Beloeil**

Téléphone : 450 714-1317  
Télécopieur : 450 714-1285

**Acton Vale**

Téléphone : 450 546-1022  
Télécopieur : 450 642-1284

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Mme Lucie Hébert fait la lecture de l'ordre du jour. Elle suggère de devancer le point 7 avant l'adoption du rapport annuel. Stéphanie Bergeron propose d'adopter l'ordre du jour ainsi que la modification. Audrey Thibault appuie la proposition. L'ordre du jour, tel que modifié, est adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2021;**

Mme Lucie Hébert fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2021. M<sup>me</sup> Stéphanie Bergeron propose d'adopter tel quel le procès-verbal et M. Denis Mc Crann appuie la proposition. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**5. Présentation, discussion et adoption des états financiers ainsi que du rapport des auditeurs indépendants**

Mme Lucie Hébert invite Mme Claire Picard de la firme Mallette à venir présenter les états financiers 2021-2022. Mme Lise Deslauriers demande des précisions sur la subvention du ministère de l'éducation, des loisirs et du sport. Nous lui répondons qu'il s'agit d'une subvention ponctuelle octroyée par le député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette. Il n'y a pas d'autre question. Mme Andréanne Patry-Landry propose l'adoption des états financiers 2021-2022 tels que présentés et Mme Audrey Thibault appuie la proposition. Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

**6. Présentation, discussion et adoption du rapport annuel**

Mme Guylaine Moore, M. Mario Séguin, Mme Sophie Bilodeau, M. David Cyr et Mme Catherine Gentile présentent le rapport annuel. Suite à la présentation, Mme Audrey Thibault propose l'adoption du rapport annuel 2021-2022. Mme Andréanne Patry-Landry appuie la proposition. Le rapport annuel, tel que commenté est adopté à l'unanimité.

**7. Présentation des prévisions budgétaires**

Mme Guylaine Moore présente les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023.

**8. Nomination des auditeurs indépendants**

Mme Suzie Guilmain propose de poursuivre avec la firme comptable Mallette. Mme Stéphanie Bergeron s'assure que des soumissions ont bien été demandées. Comme c'est le cas, elle appuie la proposition. L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

**9. Élections**

Mme Lucie Hébert ouvre la période d'élection. Cette année, trois postes sont à repourvoir pour deux ans.

**Président(e) et secrétaire des élections**

Mme Stéphanie Bergeron propose Mme Lucie Hébert à la présidence des élections et Mme Catherine Gentile au poste de secrétaire. M. Francis Brodeur appuie la proposition. Aucune autre proposition n'est faite. Mme Lucie Hébert et Mme Catherine Gentile acceptent leur élection. Les nominations sont adoptées à l'unanimité.

**Élections des administrateurs**

M. Pierre Bilodeau a présenté sa candidature par lettre officielle. M. Denis Mc Crann se représente aussi. Mme Stéphanie Bergeron propose d'accepter leurs candidatures. Les candidats sont élus par acclamation.

Mme Sonia Parisy ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat. Mme Stéphanie Bergeron propose la candidature de M. Francis Brodeur. M. Brodeur vient présenter ses motivations et accepte de se présenter en tant qu'administrateur.

Puisqu'aucune autre proposition n'est faite, M. Francis Brodeur est élu par acclamation.

La composition du CA se décline ainsi:

- M. Pierre Bilodeau
- M. Francis Brodeur
- Mme Marijo Demers
- Mme Suzie Guilmain
- M. Denis Mc Crann
- Mme Maria Oliva
- M. Mario Séguin

Mme Audrée Thibault propose d'accepter la composition du CA telle quelle. Mme Marijo Demers appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

**10. Divers**

Néant.

**11. Clôture de l'assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantal Wilkie propose, à 11h49, la clôture de l'assemblée générale. La proposition est appuyée par Mme Maryse Toupin et adoptée à l'unanimité.